

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 12 novembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents :
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Madame Chantal JEANPERT

**N° CP/2018/373 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics**  
**Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement complémentaires pour 2018 aux collèges publics**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 70 674,95 €, soit :

- 45 000 € au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire de viabilisation 2018, en faveur des quatre collèges suivants :
  - . Collège de BRUMATH : 14 000 €,
  - . Collège de DRULINGEN Des Racines et des Ailes : 17 000 €,
  - . Collège d'ILLKIRCH du Parc : 9 000 €,
  - . Collège de VILLE du Klosterwald : 5 000 € ;
- 25 000 € au collège Nicolas Copernic à DUTTLENHEIM, au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire 2018, répartie comme suit :
  - . 10 000 € pour la viabilisation,
  - . 3 000 € pour l'entretien,
  - . 12 000 € pour d'autres dépenses ;
- 674,95 € pour couvrir les frais d'acquisition d'équipements spécifiques des collèges suivants :

Territoire Nord :

- . Collège à REICHSHOFFEN Françoise Dolto : 344,30 € (acquisition d'un mobilier adapté pour une élève en situation de handicap) ;

Eurométropole :

- . Collège à STRASBOURG Jules Hoffmann : 330,65 € (acquisition d'un coupe-bordures pour l'entretien des espaces verts).

Elle autorise par ailleurs son président, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181112-lmc1121672-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 19/11/18